

« Le handicap psychique : Mieux comprendre pour mieux accompagner »

Bulletin d'inscription

Ce bulletin peut être dupliqué en autant d'exemplaires souhaités.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée des bulletins au secrétariat.
En cas de refus d'inscription (manque de place), les personnes concernées seront informées par mail.
Le CEFRAS se réserve le droit d'annuler ce stage de formation en cas d'inscriptions insuffisantes (10 personnes minimum)

SALARIE

Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse :
.....
Tél. :
Email :

ETABLISSEMENT

Dénomination :
.....
Adresse :
.....
Tél. :
Email :

TARIF : 200 € / jour / stagiaire, soit 400 € / stagiaire pour 2 jours

Date limite d'inscription : 25 mai 2020

Nous sommes là pour vous renseigner :

Inscriptions : Sylvie PERDRIAU—Tél. 02 41 49 00 95 - s.perdriau@cefras.com -

Référente pédagogique : Véronique DELAUNAY - Tél. : 07 50 80 53 20 - v.delaunay@cefras.com

CEFRAS Formation Continue - BP 80012 - Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

REGLEMENT

- Chèque joint à l'ordre du CEFRAS
- Demande de facture
- Règlement à réception de la facture

Signature et/ou cachet



Le handicap psychique :
Mieux comprendre
pour mieux accompagner

Une formation avec des méthodes par simulation.

Pour en savoir plus, flashez le QR code
ou [cliquez ici](#)



Dates

Le 15 et 16 Juin 2020

Lieu

Cefras Angers—35 rue de la barre—49000 ANGERS



www.cefras.com

Le handicap psychique :

mieux comprendre pour mieux accompagner

Vivre avec un handicap psychique, c'est devoir faire face quotidiennement à des interactions humaines complexes, quelquefois incompréhensibles, que ce soit en famille, dans le cadre de la vie sociale ou professionnelle. Les symptômes que provoquent les différentes maladies psychiques ont des retentissements sur la capacité à prendre soin de soi et à organiser sa vie.

Confrontés à des personnes dont la perception de la réalité constitue l'essence même du handicap, les éducateurs peuvent se sentir démunis et considérer parfois ce public comme « difficile ».

Accompagner ces personnes, c'est intégrer des connaissances, des outils et des savoirs faire relationnels spécifiques, ajustés aux compensations des différentes formes de handicap ; mais c'est aussi revisiter une forme d'identité professionnelle.

Les atouts de la formation

- **Une formation expérientielle**
- **Une appropriation des savoirs faire relationnels, transférable en situation de travail apprenants, dans leur contexte professionnel**
- **Un accompagnement de l'encadrement pour une appropriation en équipe des apports de la formation**

La formation vous aidera à :

- Prendre conscience des compétences relationnelles que vous mobilisez, quel que soit le public accompagné.
- Sécuriser ces pratiques pour vous permettre de mieux intégrer les savoirs et savoirs faire relationnels, associés aux sens de l'accompagnement
- Mobiliser ces compétences relationnelles afin qu'elles soient les plus opérantes possibles vis-à-vis des personnes accompagnées

PROGRAMME

Distinguer et mieux comprendre le sens des troubles psychiques présentés par les personnes

- Stress important avec angoisse
- Les obsessions
- Le délire et les barrages
- Les hallucinations
- Les troubles du comportement
- Le risque d'agressivité, envers soi ou vers l'autre

Clarifier les répercussions de ces troubles dans le quotidien de la personne et son entourage

- Ce qui fait handicap : les répercussions réelles ou potentielles sur la vie quotidienne de la personne et son entourage :
- Réactions inadaptées au contexte (environnement, bruit, foule...)
- Les difficultés à communiquer ses émotions
- Repli sur soi et l'isolement
- Difficultés à demander de l'aide
- Difficultés à gérer les gestes de la vie quotidienne (achats, repas, ménage, toilette, suivi administratif...)
- Difficultés à organiser des sorties, rencontres, temps libres

Identifier les propos et attitudes à mettre en œuvre face aux comportements troublants

- Les attitudes à éviter – pourquoi
- Les attitudes à encourager – pourquoi

L'organisation de la formation

Personnes concernées : Professionnels socio-éducatifs et professionnels du domicile

Durée : 2 jours en continu (14 heures)

Horaires : De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Intervenant : Thierry JOUTARD, cadre infirmier de secteur psychiatrique, doctorat en sociologie